

Ordonnance du 15 avril 2020



Les personnels civils de la gendarmerie lâchés par leur hiérarchie !



C'est confirmé, les personnels civils qui ont travaillé en bordées pendant la période de confinement perdront des jours de congés. Une fois de plus nous sommes les « dindons de la farce » du ministère de l'intérieur.

Le SNPC/FO/Gendarmerie condamne fermement cette décision injuste !

Nous savons pertinemment, qu'ailleurs, les agents sont traités différemment.

En gendarmerie, on applique... circulez il n'y a rien à voir !



« L'inéquité entre périmètres... y'en a marre ! »

Pendant la crise sanitaire les personnels civils de la gendarmerie ont répondu présents afin d'assurer le plan de continuité d'activité (PCA). Ils méritent certainement plus de considération et de reconnaissance de la part de leur hiérarchie.

C'est une décision lourde de conséquence. La DGGN a pris ses responsabilités, le SNPC/FO/Gendarmerie prendra les siennes.

A bon entendeur, salut !

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/